

Image not found or type unknown



## Lettre convocation main propre = entretien

Par **titenath**, le **03/04/2008** à **18:20**

Bonjour,  
On m'a remis le 27/03/08 en main propre une lettre de convocation pour entretien, cet entretien a lieu aussitôt.  
Les faits reprochés bien sûr abusifs, du coup j'ai été déstabilisée face à mon employeur puisque je ne m'y attendais pas du tout.  
La lettre de licenciement en RAR est partie le 31/03/08.  
Quels recours puis-je avoir ?  
Mon employeur à la réputation de se séparer brutalement de ses employés, je le constate à mon tour, et je n'ai pas le moral.  
Merci à vous.